

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 02555 Numéro SIREN : 829 240 803 Nom ou dénomination : 1 2 3 PERMIS
--

Ce dépôt a été enregistré le 14/12/2021 sous le numéro de dépôt 39719

Désignation de l'entreprise <u>1 2 3 PERMIS</u>										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise <u>45 RUE ALEXANDRE FOURNY 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE</u>											
SIRET		<u>8 2 9 2 4 0 8 0 3 0 0 0 1 7</u>									
Durée de l'exercice en nombre de mois *		<u>1 2</u>		Durée de l'exercice précédent *		<u>1 2</u>					
Exercice N clos le <u>31/07/2021</u>											
ACTIF											
				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012					
		Autres *		014		016					
	Immobilisations corporelles *		028	61 084	030	20 383	40 701				
	Immobilisations financières * (1)		040	254	042		254				
	Total I (5)		044	61 338	048	20 383	40 954				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052					
		Marchandises *		060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070					
		Autres * (3)		072	28 923	074		28 923			
	Valeurs mobilières de placement		080		082						
	Disponibilités		084	71 576	086		71 576				
	Charges constatées d'avance *		092		094						
Total II		096	100 498	098		100 498					
Total général (I + II)		110	161 836	112	20 383	141 453					
PASSIF											
								Exercice N		NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120			9 000			
	Écarts de réévaluation				124						
	Réserve légale				126			900			
	Réserves réglementées *				130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)				131						
	Report à nouveau				134			63 110			
	Résultat de l'exercice				136			31 409			
	Provisions réglementées				140						
Total I				142			104 420				
Provisions pour risques et charges				Total II	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166			1 489			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169	269			35 543		
	Produits constatés d'avance				174						
Total III				176			37 033				
Total général (I + II + III)				180			141 453				
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	25 078			
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	8 000			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 1 2 3 PERMIS

Néant ☐

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
13/10/2021

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intra communautaires	{	215		214		
		Services *			217		218	162 637	
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *		224						
	Subventions d'exploitations reçues		226					10 000	
	Autres produits		230					5 313	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	177 951	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234						
	Variation de stocks (marchandises) *		236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *		240						
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : 3 112 - mobilier : - immobilier :)			242	59 506		
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	1 454	244	2 442
	Rémunérations du personnel *		250					60 401	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252					10 473	
	Dotations aux amortissements *		254					16 340	
	Dotations aux provisions		256						
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		}	262	3	
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
	Total des charges d'exploitation (II)						264	149 165	

1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270	28 786
Produits financiers	(III)	280			Charges financières	(V)	294	
Produits exceptionnels	(IV)						290	8 000
Charges exceptionnelles (VI)				dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	2 559
				dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348			
Impôt sur les bénéfices *	(VII)						306	2 818
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310	31 409

B – RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	31 409	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles					318				
	Provisions non déductibles *					322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324	2 818			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330	2 60		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249	251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987				342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989					
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodécies)	991								
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements outre-mer	344					
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44. rodecies)	992		Zone de développement prioritaire (44. septies)	993					
	Créance due au report en arrière du déficit				346				350	10 000
	Déduction exceptionnelle (Art 39. decies A)	655		Déduction exceptionnelle (Art 39. decies A)	643					
	Déduction exceptionnelle (Art 39. decies B)	645		Déduction exceptionnelle (Art 39. decies C)	647					
	Déduction exceptionnelle (Art 39. decies D)	648		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39. decies E)	641					
	Déduction exceptionnelle (Art 39. decies F)	990		Déduction exceptionnelle (Art 39. decies G)	649					
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	24 487	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356				
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :								360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	24 487	372		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/07/2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/07/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 141 452,55 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 31 409,42 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 10/11/2021 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)**2.2 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 61 338 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	55 023	24 978	13 500	61 084
Immobilisations financières	154			254
TOTAL	55 176	24 978	13 500	61 338

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 20 383 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	20 662	13 067	13 346	20 383
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	20 662	13 067	13 346	20 383

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Install. gene. agenc. amenag. div	1 587	910	677	de 3 à 4 ans
Materiel de transport	57 090	17 735	39 354	de 2 à 5 ans
Materiel de bureau et informatique	2 407	1 738	669	de 2 à 3 ans
TOTAL	61 084	20 383	40 701	

3.1.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.2 - Etat des créances = 29 076 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	154		
Actif circulant & charges d'avance	28 923	28 923	
TOTAL	29 076	28 923	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 9 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice			

4.2 - Etat des dettes = 37 033 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	269			
Fournisseurs	1 489			
Dettes fiscales & sociales	35 274			
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	37 033			

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 8 720 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	8 720
Autres dettes	
TOTAL	8 720

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 162 637 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	162 637	100,00 %
TOTAL	162 637	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 2 818 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	28 786		28 786
Résultat financier			
Résultat exceptionnel	5 441		5 441
Participation des salariés			
TOTAL	34 227	2 818	31 409

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 8 720 E

Charges à payer	Montant
Dettes fiscales et sociales :	8 720
Dettes provisio. pour congés payés(428200)	5 430
Charges sociales sur congés payés(438200)	2 443
Autres charges à payer(438600)	52
Formation continue opco mobilité(448630)	795
TOTAL	8 720

Réévaluation des immobilisations**Postes concernés, montants et méthodes utilisés pour la réévaluation**

Intitulé du poste	Montant de la réévaluation	Méthodes utilisées pour la réévaluation

Réévaluation des immobilisations (suite)

Variation au cours de l'exercice et ventilation de l'écart :

Part du capital correspondant à une incorporation de l'écart :

Rétablissement des informations en coûts historiques pour les immobilisations réévaluées :

Part des produits de cession des immobilisations réévaluées, transférées à un compte de réserves distribuables:

Autres commentaires :

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	mois	mois	mois	mois	mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social					
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes					
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions					
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)					

Observations complémentaires

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/08/2020 au 31/07/2021

Des comptes annuels présenté en Euro

Edité le 10/11/2021

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet COME ON SAS , inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par 1 2 3 PERMIS,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/07/2021 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	141 453
Chiffre d'affaires hors taxes	162 637
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	31 409

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour COME ON SAS
Fait à Combs-la-ville le 10/11/2021

- COMPTE RENDU DES TRAVAUX
- DECLARATIONS 2065 à 2065-Ter / 2031 à 2031-Ter
- FEUILLETS 2050 à 2059-D / 2033-A à 2033-D
- BILAN ACTIF ET PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DU BILAN ACTIF ET PASSIF
- DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DES CHARGES A PAYER
- DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR
- DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- DETAIL DES PRODUITS PERCUS D'AVANCE
- DETAIL DES REINTEGRATIONS DIVERSES
- DETAIL DES DEDUCTIONS DIVERSES
- FILIALES ET PARTICIPATIONS
- TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
- L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
- TABLEAUX DE GESTION

« SASU 1 2 3 PERMIS »

Au capital de 9 000,00 Euros
Siège Social : 45 RUE ALEXANDRE FOURNY
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE
829 240 803 RCS CRETEIL

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE du 13 DECEMBRE 2021

- Extrait -

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT **De l'exercice clos le 31 Juillet 2021**

Le résultat de l'exercice clos le 31 Juillet 2021 de 31 409.00 € sera affecté comme suit :

- Dividendes : 10 000.00 euros
- Au report à nouveau : 21 409.00 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres seront composés, après affectation de ce résultat :

. Capital	9 000 euros
. Réserve légale	900 euros
. Report à nouveau	84 519 euros
	94 419 euros

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE.

Certifié conforme
Le président

